## INSTINCT'IV SAS Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente (ciaprès les « CGV ») s'appliquent à tout achat effectué par une personne physique ou morale (ci-après le « CLIENT ») sur le site Internet https://www.instinctiv.fr (ci-après le « SITE ») ou par tout autre moyen auprès d'INSTINCT'IV SAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 884 152 828 00015, (ci-après le « VENDEUR ») (ci-après collectivement « les PARTIES »).

Toute commande implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du CLIENT des présentes CGV.

Ces CGV pouvant être susceptibles de subir des modifications, seront applicables celles en vigueur à la date de la commande.

#### 1. Objet

Toutes les offres de produits (ci-après les « PRODUITS ») et de prestations de services (ci-après les « PRESTATIONS ») proposées par le VENDEUR sont soumises aux présentes CGV qui constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les PARTIES. Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations du VENDEUR et du CLIENT dans le cadre de la vente des PRODUITS et des PRESTATIONS.

# <u>2. Informations précontractuelles communiquées au CLIENT</u>

Le CLIENT reconnaît avoir eu communication, préalablement à tout achat de PRODUIT ou de PRESTATION, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV.

Il est rappelé au CLIENT que les PRODUITS vendus sont conçus pour un usage vétérinaire strict. Le CLIENT est donc supposé être un professionnel (personne physique ou morale, publique ou privée) agissant à des fins entrant de la cadre de son activité vétérinaire. Par ailleurs, il est précisé que les PRODUITS vendus ne sont pas soumis à la règlementation relative aux dispositifs médicaux.

## 3. Modalités de l'offre

3.1. Le VENDEUR s'engage à présenter les caractéristiques essentielles des PRODUITS et les informations obligatoires que le CLIENT doit recevoir en vertu du droit applicable. Le CLIENT s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une commande. Sauf indication expresse contraire, tous les PRODUITS vendus par le VENDEUR sont

conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

3.2 Les PRESTATIONS proposées à la vente par le VENDEUR correspondant à une offre sur-mesure feront l'objet d'un devis spécifique et/ou d'un contrat entre les PARTIES qui présentera les caractéristiques des PRESTATIONS, les tarifs appliqués et les frais et modalités de livraison convenus entre les parties. Si un contrat est conclu entre les PARTIES celui-ci prévaut sur les présentes CGV.

### 4. Achat et validation définitive de la commande

Pour commander, le CLIENT, s'il ne l'a pas encore fait, sera invité à faire une demande d'inscription. Un compte client numérique sécurisé lui sera ouvert. Les informations permettant sa connexion - identifiant et mot de passe - lui seront fournis par e-mail.

#### Dans cet espace:

- Un devis est adressé au CLIENT. Le CLIENT doit vérifier que le contenu de sa commande est correct (la quantité, les caractéristiques et les références des PRODUITS commandés, l'adresse de facturation et de livraison, le moyen de paiement et le prix, les taxes applicables et, le cas échéant, les frais de livraison).
- Le CLIENT sera invité à remplir un cahier des charges et à fournir tous les documents permettant la réalisation de la PRESTATION. Le CLIENT s'engage à fournir des informations dont il est propriétaire et s'est assuré de l'exactitude des informations fournies permettant la réalisation de la PRESTATION. Le VENDEUR ne pourra être tenu responsable quant à l'usage ou la source des éléments fournis par le CLIENT.
  - Sur la base des informations du CLIENT, le VENDEUR lui communiquera un devis et un fichier numérique du produit final.

Dès que le CLIENT valide son paiement ou signe un bon de commande ou un devis papier ou électronique ou encore donne son accord par e-mail, la commande est enregistrée et devient irrévocable. Le CLIENT procède au paiement en suivant les instructions figurant sur le devis et fournit toutes les informations nécessaires à la facturation et à la livraison des PRODUITS.

Le CLIENT peut vérifier sur son espace client le statut de sa commande.

En tout état de cause, le VENDEUR se réserve le droit de refuser toute commande ou toute livraison de PRODUITS ou de PRESTATIONS en cas de litige existant avec le CLIENT, de non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le CLIENT, de refus d'autorisation de paiement. La

responsabilité du VENDEUR ne pourra alors en aucun cas être engagée.

#### 5. Prix et Paiement

5.1 Les prix sont exprimés en euros et s'entendent hors frais de livraison. Les prix sont indiqués avec les mentions HT (hors taxes) et TTC (toutes taxes comprises) pour une parfaite compréhension. Les prix incluent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de commande.

5.2 Les PRODUITS commandés sont payables comptant et sans escompte, le règlement se fait par virement bancaire du CLIENT vers le VENDEUR.

5.3 Pour le paiement des PRESTATIONS un acompte de 50% sera demandé à validation du devis. La livraison de la commande sera déclenchée lorsque l'intégralité de la commande sera payée.

5.4 Retard ou défaut de paiement.

En cas de retard ou de défaut de paiement, le CLIENT devra contacter le VENDEUR afin de payer la commande par tout autre moyen de paiement valable. Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le CLIENT s'avèrerait impossible, la commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée. Dans le cas d'une PRESTATION l'acompte ne sera pas remboursé.

## 6. Frais de livraison

Le montant des frais de livraison est à la charge du CLIENT. Il est facturé en complément du prix de vente des PRODUITS et des PRESTATIONS.

Les informations énoncées par le CLIENT lors de la commande engagent celui-ci en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire. Le VENDEUR ne peut être responsable de l'impossibilité dans laquelle se trouveraient les services de livraison de livrer le PRODUIT ou la PRESTATION. Pour toutes commandes urgentes, quel que soit leur montant, il sera facturé une participation complémentaire et forfaitaire 35€ H.T.

#### 7. Expédition de la commande – Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.

7.1. Dans le cas de perte ou de vol d'un ou plusieurs colis lors du transport, une réclamation doit être faite directement au VENDEUR par écrit avec accusé de réception dans les 2 (deux) jours ouvrés qui suivent la livraison, une copie de cette réclamation sera adressée au transporteur.

7.2. À la réception de sa commande, le CLIENT veillera à vérifier la conformité des PRODUITS reçus. Toute anomalie concernant la livraison devra impérativement être notifiée le jour même de la réception auprès du VENDEUR.

#### 8. Garanties:

Sans préjudice et sous réserve des garanties légales (telle que la garantie des vices cachés de l'article 1641 du Code civil), le VENDEUR garantit que les PRODUITS sont fabriqués conformément aux informations et spécifications communiquées. La durée de garantie est de 6 (six) mois à compter de la date de livraison des PRODUITS.

Dans le cas des PRESTATIONS le VENDEUR garantit que le PRODUITS livrés au CLIENT sont conformes aux spécifications communiquées par le CLIENT.

En cas de mauvaise utilisation du PRODUIT, d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation communiquée le cas échéant par le VENDEUR, en cas de négligence ou défaut d'entretien de la part du CLIENT, la garantie ne s'applique plus.

#### 10. Retour d'un article

10.1. Modalités de retour :

Le CLIENT devra, au plus tard 7 (sept) jours après communication de sa décision de se rétracter du présent contrat, renvoyer le(s) PRODUIT(s), à :

INSTINCT'IV SAS

Bat. Hostelyon

81 Boulevard du parc de l'artillerie 69007 Lyon - France.

Avant tout retour PRODUIT, le CLIENT doit préalablement contacter le VENDEUR.

10.2. Les PRODUITS devront être retournés en parfait état de revente, sans avoir été utilisés et sans aucune marque visible liée à l'utilisation, dans leur conditionnement et emballage d'origine intact, avec tous les accessoires et notices.

10.3. Les frais de transport afférents au retour sont à la charge du CLIENT et ne seront en aucun cas remboursés. Le VENDEUR se réserve le droit de refuser la réception des colis abimés ou ne présentant pas un aspect convenable pour la revente. Aucun pli expédié en mode contre remboursement ou en port dû ne sera accepté.

Les PRODUITS utilisés ou fabriqués sur mesure dans le cadre d'une PRESTATION ne pourront être ni retournés ni remboursés.

#### 10. Réserve de propriété

Conformément à la loi n°80.335 du 12 mai 1980, le VENDEUR se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix. En cas de litige, est seul compétent le tribunal du ressort du siège social de l'entreprise.

## 11. Propriété intellectuelle

La vente des PRODUITS ne confère aucun droit au CLIENT sur les marques ou signes distinctifs apposés par le VENDEUR sur les PRODUITS et la documentation associée. Par ailleurs, Le VENDEUR

reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment, sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre de la fourniture des PRODUITS. En conséquence, le CLIENT s'interdit toute reproduction ou exploitation notamment desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du VENDEUR.

Les PRODUITS sur mesure fabriqués dans le cadres d'une PRESTATION sont la propriété exclusive du CLIENT.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du SITE et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse du VENDEUR, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle.

## <u>12. Dispositions informatiques et libertés - Données à caractère personnel - politique de confidentialité</u>

Le VENDEUR collecte sur le SITE des données personnelles concernant ses CLIENTS.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, (Règlement général sur la protection des données dit RGPD), le VENDEUR assure la mise en œuvre des droits des personnes concernées. Les données collectées par le VENDEUR sont utilisées afin de traiter les commandes passées sur le SITE, gérer le compte du CLIENT, analyser les commandes et, si le CLIENT a expressément choisi cette option, lui envoyer des courriers de prospection commerciale, des newsletters, des offres promotionnelles et/ou des informations sur des ventes spéciales, sauf si le CLIENT ne souhaite plus recevoir de telles communications de la part du VENDEUR.

Les données du CLIENT sont conservées confidentiellement par le VENDEUR pour les besoins du contrat, de son exécution et dans le respect de la loi. Le CLIENT peut à tout moment se désinscrire en accédant à son compte. Les données peuvent être communiquées, en tout ou partie, aux prestataires de services du VENDEUR intervenant dans le processus de commande ou de livraison. Il est rappelé que le CLIENT dont les données à caractère personnel sont traitées bénéficie des droits d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement des informations qui le concernent, s'opposer au traitement des données le concernant, sans motif et sans frais.

Le CLIENT peut exercer ces droits en adressant un courrier électronique à l'adresse <u>info@instinct-iv.fr</u>.

#### 13. Responsabilité – Assurance

13.1. La responsabilité du VENDEUR ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputable au CLIENT, notamment lors de la saisie de sa commande. De même, la responsabilité du VENDEUR ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation du PRODUIT, d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation communiquée le cas échéant par le VENDEUR, en cas de négligence ou défaut d'entretien de la part du CLIENT, comme en cas d'usure normale du PRODUIT ou de défaillance en cas d'accident.

Le VENDEUR ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français. Il est par ailleurs précisé que le VENDEUR ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au SITE. En conséquence, il exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

Par ailleurs, le VENDEUR ne peut en aucun cas être tenu responsable, que ce soit au titre d'une action en responsabilité contractuelle, en responsabilité délictuelle ou toute autre action, de tout dommage indirect, incident ou accessoire, notamment de tout préjudice financier et commercial, tel que notamment la perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de clientèle ou de données, résultant de l'utilisation des PRODUITS.

13.2. Le VENDEUR déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la vente des PRODUITS et des PRESTATIONS.

## 14. Cas de force majeure

La responsabilité du VENDEUR ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV, découle d'un cas de force majeure. Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. Si l'empêchement est

temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues dans le Code civil.

A ce titre, la responsabilité du VENDEUR ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres, d'interruption de réseaux de communications électroniques, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou évènement extérieur à la volonté du VENDEUR intervenant postérieurement à la conclusion des CGV et en empêchant l'exécution dans des conditions normales. En cas de survenance d'un des évènements susvisés, le VENDEUR en avisera le CLIENT dans les 5 (cinq) jours ouvrables suivant la survenance ou la menace de cet événement. Les PARTIES conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure. Au-delà d'un délai d'1 (un) mois d'interruption pour cause de force majeure, l'une ou l'autre des parties peut résoudre unilatéralement le contrat.

#### 15. Suspension/Résiliation

15.1. Suspension:

Le VENDEUR ou le CLIENT peut suspendre l'exécution de ses obligations lorsqu'il est manifeste que l'autre partie n'exécutera pas ses obligations dans les délais et conditions prévus dans la commande et que les conséquences de cette inexécution portent préjudice à la partie lésée. Toute suspension doit faire l'objet d'un préavis raisonnable et être notifiée dans les meilleurs délais.

15.2. Sans préjudice du droit de demander l'indemnisation du dommage et/ou du préjudice subi, en cas d'inexécution par l'une des PARTIES de l'une quelconque de ses obligations au titre des CGV ou des commandes, l'autre partie pourra, quinze (15) jours après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation de plein droit, des CGV et/ou des Commandes.

## 16. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée, et le contrat restera applicable dans toutes

ses dispositions autre que celles non valides s'il peut subsister sans lesdites clauses.

#### 17. Intégralité du contrat

Les présentes CGV et le récapitulatif de commande transmis au CLIENT forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les PARTIES. En cas de contradiction entre ces documents, les dispositions particulières de vente prévaudront.

#### 18. Litige

Les relations contractuelles entre le VENDEUR et le CLIENT sont régies par le droit français. Toute difficulté née de l'exécution, de l'interprétation ou de la cessation des présentes CGV et des Commandes qui en découlent, ou plus généralement de la relation commerciale entre le VENDEUR et le CLIENT, non résolue à l'amiable, sera soumise aux juridictions compétentes de la ville de Lyon.